



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DÉLIBÉRATION N°2022-087 - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CONCLUE AVEC LA LIGUE PAYS DE LA LOIRE DU SPORT D'ENTREPRISE**

Le six juillet deux-mille-vingt-deux, à dix-huit heures quarante minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-Château, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Danielle CORNET, Maire.

Convocation : le jeudi trente juin deux-mille-vingt-deux

Nombre de membres :

En exercice	33
Convoqués	33
Présents	23
Excusés	9
Absente	1

**Présents :**

Mme Danielle CORNET - M. Stéphane POILVÉ - Mme Sylvie MORAND - Mme Sylvie FUSELLIER - M. Philippe ROUAUD  
Mme Hélène MAVÉRAUD - M. Stéphane MÉREL - Mme Muriel MAHÉ - M. Armel MOYON - Mme Eliane RENAUT  
M. Christian BURLLOT - M. Jean-François GAUTIER - Mme Valérie ROSE - Mme Françoise CRAND  
M. Sébastien SOURGET - Mme Magali ANDRZEJEWSKI - M. Raphaël CONDÉ JIMENEZ - Mme Caroline SOUFFLET  
M. Régis GANDON - Mme Souad TERRASSIN - Mme Margareth SAMSON - M. André THIBAUDEAU  
Mme Maddy SAVALLE

**Excusés :**

M. Paul LONGATTE (pouvoir à Mme Sylvie MORAND)  
M. Gabriel DUVAL (pouvoir à M. Christian BURLLOT)  
M. Sébastien COIRRE (pouvoir à Mme Danielle CORNET)  
Mme Christel NORMAND (pouvoir à Mme Maddy SAVALLE)  
Mme Sabrina DUVAL (pouvoir à Mme Souad TERRASSIN)  
Mme Nadège BLANCHARD (pouvoir à M. Régis GANDON)  
M. Brice CLOUET (pouvoir à M. André THIBAUDEAU)  
M. Erwan TANNNEAU (pouvoir à M. Stéphane POILVÉ)  
M. Jonathan HERVÉ (pouvoir à M. Philippe ROUAUD)

**Absente :**

Mme Lætitia GUTH

**Secrétaire de séance :**

Mme Maddy SAVALLE

**Rapporteur :**

Mme Muriel MAHÉ, 7<sup>ème</sup> Adjointe déléguée au Sport

Vu la délibération municipale n°2020-154, en date du 17 décembre 2020, autorisant la signature d'une convention avec la Ligue Pays de la Loire du Sport d'Entreprise.

Vu l'avenant à la convention conclue avec la Ligue Pays de la Loire du Sport d'Entreprise, en date du 19 octobre 2021, autorisant son renouvellement pour une durée d'un an.

Il est rappelé que le projet « sport entreprise » a pour objectif d'accompagner les entreprises et les pontchâtelaines en proposant à leurs salariés et dirigeants la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives contribuant à leur santé et à leur bien-être.

Ainsi, des cours de sports sont proposés tous les mardi et jeudis midi. En parallèle, des évènements sont également initiés. Ainsi, les Olympiades inter-entreprises par équipes, organisées le 23 juin 2022, sur le site de Coët-Roz ont réuni environ 70 sportifs.

Par ailleurs, à compter de la rentrée de septembre 2022, de nouveaux créneaux viendront compléter l'offre existante. En effet, le dispositif va se densifier en proposant un créneau d'art martial le lundi midi, un accès à la piscine intercommunale de la Hirtais le mercredi, ainsi qu'un créneau de marche Nordique le vendredi midi.

Considérant que les actions menées dans le cadre du projet « sport entreprise » contribuent à diminuer la sédentarité des actifs et crée du lien social entre eux, il est proposé poursuivre le partenariat conclu avec la Ligue Pays de la Loire du Sport d'entreprise.

## **DELIBÉRÉ**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention conclue avec la Ligue Pays de la Loire du Sport d'Entreprise, annexée à la présente délibération ; ainsi que toute modification ultérieure, dès lors qu'elle ne bouleverse pas l'économie générale de la convention.
- > D'autoriser Mme le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre,  
A Pont-Château, le 7 juillet 2022

Le secrétaire de séance,  
Maddy SAVALLE

Le Maire,  
Danielle CORNET



Prénom – Nom de l'auteur : Danielle CORNET  
Qualité de l'auteur : Maire

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :  
- De la transmission au contrôle de légalité le : 31/07/2022  
- De la publication ou notification le : 08/07/2022

Pièce annexe : Projet de convention de partenariat avec la Ligue Pays de la Loire du Sport d'Entreprise